

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE
CONTRAT DE CONCESSION – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU SERVICE DE FOURRIERE DES
VEHICULES
COMMUNE DE ST MARTIN DE LONDRES

1. Autorité délégante :

Commune de St Martin de Londres
Mairie - 9 place de la mairie- 34380 St Martin de Londres
Tel : 04 67 55 00 10 – Fax : 04 67 55 70 42
Mail : dgs@ville-smdl.fr
Contact : Mme Fleur-Alice FURMINIEUX – DGS

2. Communication : Les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur demande écrite à la mairie (courrier, mail, ou téléchargeables sur la plateforme dématérialisées <http://www.midilibre-marchespublics.com>) à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence.

3. Objet et caractéristique essentielles : Contrat de concession pour la gestion et l'exploitation de service de fourrière des véhicules conformément à l'article L 1411-12, alinéa C du CGCT relatif aux délégations faisant l'objet d'une procédure simplifiée, pour une période de 4 ans du 15 avril 2020 au 14 avril 2024.

4. Présentation, modalités de remises des offres :

Le dossier de candidature comportera impérativement les éléments énumérés dans le règlement de consultation. Les offres des candidatures seront envoyées sous plis recommandé avec AR, ou déposées en mairie contre récépissé, ou transmis sur la plateforme dématérialisée. Les enveloppes seront cachetées et devront comporter la mention suivante : « Appel à candidature pour l'attribution de la délégation de service public de la fourrière de véhicules. Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ». Seules les personnes ayant reçu l'agrément de gardien de fourrière de la Préfecture de l'Hérault sont admises à présenter leur candidature, ainsi que les personnes qui ont effectué les démarches auprès des services compétents en vue de l'obtenir.

5. Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique au regard du mémoire technique, de l'expérience et de la qualification du personnel, lieu de capacité de stockage, horaires de restitution des véhicules et délai d'intervention proposé.

6. Conditions de participation :

Les offres remises en format papier, accompagnées du cahier des charges daté et signé, doivent impérativement contenir les pièces indiquées au règlement de consultation.

7. Date limite de réception des offres : vendredi 31 janvier 2020 à 12h00